

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01687

Numéro SIREN : 491 708 996

Nom ou dénomination : A 2 P

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2022 sous le numéro de dépôt 928



OREKA

Henri BLUM

A2P

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de la société A2P

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2P relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées en annexe « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Certifié conforme

A.S.V. Avocats

SELARL au capital de 100.000 €
Inscrite au barreau de Strasbourg
Espace Européen de l'Entreprise
19, Avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM
Tél : 03 88 26 15 26
RCS STRASBOURG 648 500 353

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne :

- Les règles d'évaluation et d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles,
- Les règles d'évaluation et de dépréciation des créances clients

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale appelé à statuer sur les comptes.

A Strasbourg le 9 juin 2021


Henri BLUM
Commissaire
aux comptes
HENRI BLUM
N° 750 933 145 - APE 6820Z
Commissaire aux comptes

Annexe :

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 100	1 100		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	48 603	48 227	375	3 808
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	7 088		7 088	7 936
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	7 950		7 950	8 645
TOTAL (II)		64 741	49 327	15 413	20 388
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	492 900	8 928	483 972	552 880
	Autres créances	750 281		750 281	357 913
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	98 805		98 805	85 247
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	4 277		4 277	6 233
	TOTAL (III)	1 346 263	8 928	1 337 335	1 002 272
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 411 004	58 255	1 352 749	1 022 661

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

C4

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	269 271	283 302
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	20 215	70 969
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	399 486	464 271
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	1 182	1 476
	Total des provisions	1 182	1 476
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	660 197	97 929
	Emprunts et dettes financières divers	149	38 550
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 785	41 694
	Dettes fiscales et sociales	260 631	378 460
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 318	281
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	952 080	556 913
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 352 749	1 022 661
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		20 215,30	70 969,14
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		329 873	556 913
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 173 041		2 173 041	4 428 110
	Montant net du chiffre d'affaires	2 173 041		2 173 041	4 428 110
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			32 912	122 387
	Autres produits			36	
	Total des produits d'exploitation (1)			2 205 989	4 550 497
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 372	4 162
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			324 284	641 405
	Impôts, taxes et versements assimilés			55 409	77 782
	Salaires et traitements			1 341 036	2 743 237
	Charges sociales du personnel			539 573	1 040 228
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			3 432	4 628
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			2 458	92 916
	Total des charges d'exploitation (2)			2 267 564	4 604 359
RESULTAT D'EXPLOITATION				(61 576)	(53 862)

25

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

RESULTAT D'EXPLOITATION		(61 576)	(53 862)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		699
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		4 183
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 279	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		7 279	4 882
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	548	1 274
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		548	1 274
RESULTAT FINANCIER		6 731	3 609
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(54 845)	(50 253)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	543	
	Sur opérations en capital	81 272	130 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	81 815	130 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	5 483	2 400
	Sur opérations en capital	1 272	6 558
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	6 755	8 958
RESULTAT EXCEPTIONNEL		75 061	121 042
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			(180)
TOTAL DES PRODUITS		2 295 083	4 685 379
TOTAL DES CHARGES		2 274 867	4 614 410
RESULTAT DE L'EXERCICE		20 215	70 969

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

7 179

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 352 749** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **2 295 083** euros
 - un total charges de **2 274 867** euros
 - dégage un résultat de **20 215** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2020**
- finit le **31/12/2020**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS A2P** date du 05 mai 2021 avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président en date du 05/05/2021.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 352 749** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 295 083** euros et un total **charges** de **2 274 867** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **20 215** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Etablissement des états financiers en conformité avec le PCG et le règlement 2016-07 de l'ANC du 4 novembre 2016.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Logiciel : Auparavant amortissement exceptionnel de 1 an (totalement amorti)
- Installations Générales et Agencements divers : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 4 à 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Au 31/12/2020 aucune dépréciation n'a été constatée

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Au 31/12/2020 la dépréciation sur les créances clients se monte à 8 928 €

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 100					1 100
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 100					1 100
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	47 344					47 344
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	3 724				2 466	1 259
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	51 069				2 466	48 603	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	7 936				848	7 088
	Prêts et autres immobilisations financières	8 645				695	7 950
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16 581				1 543	15 038
TOTAL		68 750				4 009	64 741

(c)

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	1 100			1 100
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 100			1 100
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	43 952	3 297		47 249
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	3 309	135	2 466	978
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		47 261	3 432	2 466	48 227
TOTAL		48 361	3 432	2 466	49 327

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	1 476		294	1 182
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 476		294	1 182
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	8 928			8 928
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	8 928			8 928
TOTAL GENERAL		10 404		294	10 110

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

294

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	7 950		7 950
	Clients douteux ou litigieux	10 678	10 678	
	Autres créances clients	482 222	482 222	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	7 128	7 128	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 197	1 197	
	Impôts sur les bénéfices	180	180	
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 671	6 671	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	18 095	18 095	
	Groupe et associés (2)	670 886	670 886	
	Débiteurs divers	46 124	46 124	
	Charges constatées d'avances	4 277	4 277	
	TOTAL DES CREANCES	1 255 408	1 247 458	7 950
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	660 197	37 990	622 207	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	149	149		
	Fournisseurs et comptes rattachés	29 785	29 785		
	Personnel et comptes rattachés	56 417	56 417		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 855	62 855		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	123 166	123 166		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	18 192	18 192		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	1 318	1 318		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	952 080	329 873	622 207	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		600 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		37 732			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Produits à recevoir		40 537
Autres créances clients		7 528
<i>CLIENTS FACT. A ETABLIR</i>	7 528	
Autres créances		33 009
<i>RISTOURNES A RECEVOIR</i>	507	
<i>REDEVABLES COLMAR</i>	659	
<i>REDEVABLES SCHILTIGHEIM</i>	6 469	
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	18 095	
<i>INTERETS COURUS</i>	7 279	

(2)

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer		46 230
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 599
<i>FOURN.FACT.NON PARVENUES</i>	<i>14 599</i>	
Dettes fiscales et sociales		31 630
<i>DETTES PROV. CONGES PAYES</i>	<i>3 346</i>	
<i>PERS. AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>1 708</i>	
<i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i>	<i>8 873</i>	
<i>ETAT- CHARGES A PAYER</i>	<i>17 704</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			4 277
STI 01/2021		82	
AXA PRO 2021		2 660	
AXA SCHILTIGHEIM		351	
ORA YARIS		463	
ORA TIGUAN		563	
NATIXIS TR		160	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			4 277

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 000,00	100,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	1 000,00	100,0000	100 000,00

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2020
Capital social	100 000				100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	10 000				10 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	283 302	(14 031)			269 271
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	70 969	(70 969)		20 215	20 215
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	464 271	(85 000)		20 215	399 486

Date de l'assemblée générale 10/07/2020

Dividendes attribués 85 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 85 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 379 271

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 379 271

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (64 785)

CF

Informations complémentaires sur le passif du bilan

Etat exprimé en euros

ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Selon l'étude réalisée par le logiciel Fidepros qui prend en compte différents paramètres propres à chaque salariés à savoir :

- l'âge,
- la catégorie socioprofessionnelle,
- l'âge de départ en retraite,
- l'ancienneté au moment du départ à la retraite,
- le salaire brut annuel.

Elle intègre également d'autres données indispensables spécifiques à votre entreprise :

- la convention collective dont relève votre activité,
- les hypothèses de progression de salaires,
- le taux de rotation prévisionnel de vos salariés.

Cette étude présente le montant des engagements de votre entreprise en matière d'indemnités de fin de carrière, selon les éléments démographiques et les paramètres retenus, en tenant compte des charges sociales paramétrées en cas de départ à l'initiative du salarié ou de la taxe spéciale de 50% en cas de mise à la retraite. Conformément au code de Commerce, le montant des engagements doit figurer chaque année en annexe du bilan de l'entreprise.

Indemnités de fin de carrière à verser (IFC + Ch. Soc.) : 21 533 €

Valeur probable des indemnités à verser : 14 899 €

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 9 391 €

Dette actuarielle : 1 926 €

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties SOCAMETT		354 400
		354 400
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagement indemnités départ à la retraite (confère note sur le passif du bilan)	21 533	
	21 533	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	21 533	354 400
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

e.s

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des produits exceptionnels		81 815
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>AUTRES PROD. EXCEPT. S/OPE. GEST</i>	<i>543</i>	543
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>PRODUITS CESSION IMMO. CORPORELLES</i> <i>PRODUITS CESSION IMMO. FINANCIERES</i>	<i>80 000</i> <i>1 272</i>	81 272
Total des charges exceptionnelles		6 755
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>AUTRES CHARGES EXCEPT. S/OPE. GESTION</i>	<i>5 483</i>	5 483
Charges exceptionnelles sur opération en capital <i>VNC IMMO. FINANCIERES</i>	<i>1 272</i>	1 272
Résultat exceptionnel		75 061

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Remboursement Formation TVA 20%	30 149
Avantage nature	110
Remboursement indemnités Réunica Prévoyance	2 359
TOTAL	32 618

Effectif moyen

		31/12/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés		1	
	Ouvriers		40	
	TOTAL		41	

Effectif externe : correspond à des intérimaires

Annexe COVID 19

Etat exprimé en euros

Impacts de l'épidémie de la Covid-19 sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2020

À partir du mois de mars 2020, le Gouvernement a pris des mesures afin de lutter contre l'épidémie de Covid- 19 avec la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23/03/2020,

Les informations données ci-après portent sur les seuls effets de l'événement (sur les comptes de résultat et de bilan) jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci selon l'approche ciblée autorisée par l'Autorité des normes comptables.

L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat d'exploitation conformément aux recommandations précitées de l'Autorité des normes comptables.

1. Impact de la crise sur l'exercice

Des coûts supplémentaires ont été engagés pour assurer la sécurité des salariés et des clients (achats de masques, gants, gels hydroalcooliques, ...)

L'activité a été fortement perturbée lors de la première vague se traduisant par un fort recul du chiffre d'affaires sur la période de mars à mai 2020.

2. Impact des mesures de soutien dont la société a bénéficié

La société a sollicité les soutiens ci-après :

- Activité partielle
- PGE

Eu égard à ces mesures, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

3. Information au titre de l'impact du Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

L'entreprise constate que le confinement mis en place depuis début avril 2021 n'a pas eu d'impact significatif sur son activité. La situation étant extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer précisément les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de ce confinement sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en oeuvre les actions estimées nécessaires à la continuité de

M

Annexe COVID 19

Etat exprimé en euros

l'activité .

Eu égard de ces mesures et à la situation de l'entreprise en résultat à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

A2P

**Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 10 avenue Pierre Mendès-France,
67300 SCHILTIGHEIM
491 708 996 RCS STRASBOURG**

tribunal Judiciaire Strasbourg

20 JAN. 2022

REGISTRE DU COMMERCE
ET DES SOCIÉTÉS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2021**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 20 215 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice20 215 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 289 486 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017 :
75 000 euros, soit 75 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 75 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 74 925 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
61 000 euros, soit 61 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 61 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 60 939 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
85 000 euros, soit 85 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 85 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 84 915 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

***Certifié conforme
Pour la société HOLDING A2P
Christian SCHMITT
La Présidente***

